



LE LIEN

**BULLETIN SEMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX**

N° 41

JUILLET 1996

Siège social :

Mairie de Grande Rivière
39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX



Imprimeur: APEP 13 rue du coin d'amont
39150 ST LAURENT

GÉRANT :

M. Louis CHARNU à St-Laurent-en-Grandvaux.

C.C.P. DIJON 2861-59 F

**DÉPOT LÉGAL
3° TRIMESTRE 1996**

INFOS DERNIERE...

Nous avons la joie de vous communiquer au dos de cette page supplémentaire, copie de la récente décision du Comité Syndical du SIREs - C'est le 1er document officiel faisant réponse à nos demandes réitérées depuis plus de 20 ans, en vue d'obtenir, ici ou là, un local "Maison des Amis du Grandvaux, musée écologique" rassemblant pour en offrir la vue au public intéressé, les nombreux documents et objets rassemblés par les Amis du Grandvaux.

Ce sera donc réalisé à la Maison MIGNOT.

Nous remercions le Comité du SIREs de la confiance accordée à notre association.

Il reste à mettre en oeuvre, en étroite collaboration avec les "différents partenaires" du projet, la réalisation "de ce qu'on finissait par prendre pour un rêve".

Souhaitons que de nombreux Grandvalliers auront à coeur de s'investir pour que les réalisations faisant revivre les quelques vestiges et traditions qu'ils ont su conserver, fassent revivre la MAISON MIGNOT.

Denise PIARD



Raymond MICHEL-GROSJEAN Figure grandvallière

Né le 25 Novembre 1912 à CHAUX DU DOMBIEF, Raymond faisait partie de l'assemblée du soir du 27 Novembre 1975 à ST LAURENT pour décider la fondation de notre association.

Etant maire à cette époque, il le fut de 1952 à 1983, Raymond fut heureux de nous recevoir dans sa commune, puisque notre siège social est à la mairie de GRANDE RIVIERE.

Raymond fut dès le début vice-président. Actif, il ne manquait jamais aux réunions et connaissait le patois grandvallier. Il aimait avec Louis Janod et Homère Charton faire une petite conversation en Patois, ce qui mettait toujours une bonne ambiance. Avec lui le patois disparaît puisque Monsieur Charton âgé ne participe plus aux réunions.

Scieur de son métier, il travaillait dans sa scierie au bord du Lac de l'Abbaye. Cette scierie auparavant était le moulin des moines du Grandvaux. Il aimait également la forêt de la Joux de Devant proche de chez lui.

Cette année, les Amis du Grandvaux organisent leur expo sur le thème de la forêt grandvallière et en plus à l'Abbaye.

Malgré la séparation, il sera proche de nous puisqu'il repose dans le cimetière face au Lac.

Louis CHARNU



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 05 JANVIER 1996

La réunion débute à 20H45.

Monsieur le Président Louis CHARNU présente ses vœux.

Puis le Président rappelle nos différentes activités pendant l'année écoulée.

Conférences:

Monsieur CHAPPEZ sur son livre "BOUGRES D'ANES"
Monsieur BENOIT A LA GUILLAUME - diapositives
beaucoup de succès - salle complète

<u>Petit bal:</u>	CHATEAU DES PRES
<u>Sortie du 1er Mai:</u>	LES CHAUVETTES
<u>Fête de ST PIERRE:</u>	le 02 Juillet 1995
<u>Exposition:</u>	du 14 Juillet au 21 Août 1995 à CHAUX DES PRES
<u>Reconstitution d'une fête:</u>	baptême à CHAUX DES PRES le 13 Août 1995
<u>Retrouvailles à ST PIERRE:</u>	le 23 Juillet 1995
<u>Sortie d'automne:</u>	à ST CLAUDE
<u>Les 20 ans du FOYER LOGEMENT à ST LAURENT</u>	

* **CHALET DE FORT DU PLASNE:** Il a été demandé un avis à la commission de sécurité. Selon Monsieur BAILLY qui est venu le 04 Janvier 1996, il n'y a pas trop de problèmes de sécurité. Mais des sanitaires pour handicapés devront être installés.

La convention est signée pour 18 ans. Le problème du parking n'est pas résolu.

* **BIBLIOTHEQUE:** Celle-ci dispose de plus de 2 500 livres. Il a été prêté environ 500 ouvrages.

* **CONSERVATION ET ARCHIVAGE:** Monsieur BERGER a terminé 200 fiches.

* **D'HIER A DEMAIN:** Des jeunes se sont réunis et veulent garder les traditions. Veillée le 17 Novembre 1995 très chaleureuse et sympathique.

* **EXPOSITION:** Beaucoup de visiteurs surtout le jour de l'animation. Les Amis du Grandvaux ont été bien reçus par la commune de CHAUX DES PRES.

* **LIEN ET PUBLICATIONS:** Monsieur LOUVIER réclame des textes à insérer.

* **VIDEO:** Section à créer.

Bilan financier par Melle PRATINI trésorière: approuvé à l'unanimité.
Cotisation pour 1997: 70 F.

Nous passons aux élections. Trois membres du Conseil d'Administration sont à élire.

Messieurs AUGER Michel, BLONDEAU Bernard, CHARNU Louis, COLIN Jean et GOYARD William se présentent.

Votants: 51 +17 pouvoirs.

Ont obtenu:	Monsieur AUGER Michel	58 voix
	Monsieur BLONDEAU Bernard	57 voix
	Monsieur CHARNU Louis	62 voix
	Monsieur COLIN Jean	36 voix
	Monsieur GOYARD William	47 voix
	Monsieur POINOT Thierry	1 voix

sont élus: Messieurs AUGER Michel, BLONDEAU Bernard, CHARNU Louis et GOYARD William.

PRESIDENT: 12 votants

CHARNU Louis 8 voix (AUGER Michel 1 voix - GOYARD William 1 voix - 2 blancs)

VICE-PRESIDENTS:

GOYARD William	11 voix
THOUVEREZ Jean-Pierre	10 voix
BESSIERES Jeanine	9 voix
BERGER André	2 voix
AMETER Geneviève	1 voix
AUGER Michel	1 voix
BAILLY CONTE M-L.	1 voix

élus: GOYARD William - BESSIERES Jeanine - THOUVEREZ Jean-Pierre

SECRETAIRE:

FENIET Annick 11 voix - 1 blanc

TRESORIERE:

PRATINI Danièle 9 voix (CHARNU Louis 1 voix - 2 blancs)

La séance est levée à 23 heures.

La soirée se termine par la galette des rois et le verre de l'amitié.

*

*

*

NOS ACTIVITES

SOIREE FILMS ET DIAPOS

Début Février, nous avons eu, à la salle de la mairie de St Laurent, une soirée entre "Amis du Grandvaux". Notre but était de voir ou revoir les diapos et les films faits lors de différentes promenades du 1er Mai. Dix-huit de ces sorties pédestres ont eu lieu jusqu'à ce jour.

Un très beau montage de diapos prises au cours de la sortie de 1986: La Rixouse, la Cascade de Pissevieille, Noirecombe avec sa source intermittente, la Roche Blanche...fut projeté en fondu enchaîné.

Puis ce fut le tour de plusieurs films en vidéo: le Lac des Rouges Truites en 1989 et les Piards en 1991.

Quelle joie de revoir ces beaux paysages et tous ces visages souriants!

Il est bon de se remémorer ces bons moments vécus ensemble.

Je souhaite que nous puissions, à l'avenir, continuer ce genre de rencontre qui est loin de nuire au succès des futures promenades du 1er Mai.

Louis CHARNU



SOIREE DEBAT DU 30 MARS

A la suite d'un problème de communication, le conférencier attendu, Monsieur Michel VERNUS, était absent.

La soirée débat s'est donc déroulée tant bien que mal, les auditeurs devenant conférenciers. Nous avons eu la chance d'avoir parmi l'assistance des gens compétents dans le domaine laitier et coopératif, ce qui nous a permis d'improviser une discussion sur ce sujet.

Nous espérons avoir la joie d'accueillir Monsieur VERNUS dans l'avenir afin de nous parler du double sujet prévu "Le Grandvaux dans la grande histoire" et "l'Histoire des coopératives fromagères".

Nous présentons toutes nos excuses aux personnes qui se sont déplacées par intérêt pour le sujet annoncé.

W. GOYARD

MATINEE ENFANTINE

Le dimanche 17 Mars, l'association organisait pour la 14ème fois sa traditionnelle matinée enfantine.

La commune de Prénovel nous accueillait pour la 2ème fois et c'est 60 bambins, tous plus beaux les uns que les autres qui se donnaient joyeusement la main pour faire les rondes.

Les organisateurs étaient bien récompensés de leur peine mais aussi les mamans qui avaient oeuvré pour leurs enfants; et certaines étaient, j'en suis sûr, émues de voir leur cher bambin évoluer sur la piste. La plus petite n'ayant que 15 mois.

Des enfants de toutes nos communes étaient là, ce qui nous fait toujours plaisir.

Depuis 3 ans, nous avons le plaisir d'avoir des enfants de l'école des neiges de St Laurent. Cette année, leur absence est due à l'échange de séjour au centre ce jour du 17 Mars. Aucun enfant n'était en séjour bien qu'ils seront avec nous en 1997.

Comme d'habitude, après la représentation, le petit goûter est bien apprécié.

Donc nous comptons sur vous, parents de jeunes enfants pour 1997. Le choix de la commune n'est pas encore fait. Chaux du Dombief, La Chaumusse, ou encore une autre de nos communes.

Louis CHARNU



PROMENADE DU 1ER MAI

A la découverte de la capitale.

L'habituelle sortie pédestre du 1er Mai avait pour objectif, cette année, la découverte de la capitale... du Grandvaux.

Le rendez-vous était fixé à 14H15 place Charles Thévenin à ST LAURENT.

Après un rappel historique et un bref exposé sur les familles qui ont contribué à l'évolution du village, le groupe d'une centaine de personnes a pu découvrir la citerne creusée sous la place. Les promeneurs se sont ensuite engagés en direction de la chapelle de Salave en redécouvrant tout au long du chemin le SAINT LAURENT "d'il y a quelques décennies" grâce aux souvenirs qui ont traversé les siècles.

Après la visite de la chapelle (ancien moulin à vent), la promenade s'est poursuivie par le chemin de l'Oeuf, en faisant une halte devant la maison d'Auguste BAILLY (célèbre écrivain grandvallier), jusqu'à la combe de Fouradon. De là, le groupe s'est rendu à la fontaine du Cul, appellation délicate pour désigner la source de la rivière de la Lemme; et après un arrêt devant la maison natale de Louis BOUVIER (célèbre naturaliste grandvallier), la promenade s'est achevée par la découverte de la voie antique de la Savine, et du restaurant qui porte le même nom où "Milou" nous a fait oublier la fatigue et les courbatures, par son accueil chaleureux et sa bonne cuisine.

Notons que c'est avec grand plaisir que nous avons parmi nous, nos amis des "Amis du Vieux SAINT CLAUDE" que nous remercions pour leur participation, ainsi que tous les pèlerins que la pluie du matin (et du midi) n'a pas arrêtés.

A l'année prochaine pour une nouvelle aventure.

W. GOYARD

★

★

★

AUX AMIS DU GRANDVAUX

C'est le hasard qui m'a fait naître
 Dans ce froid pays du Grandvaux
 Que la neige faisait disparaître.
 Le bois brûlait dans les fourneaux
 Le calme régnait sur Saint Laurent.
 Trois ans seulement, j'y ai vécu,
 Mais dans ce pays si prenant
 Mille fois je suis revenue.
 Il y a maintenant vingt ans
 Que les Grandvalliers lisent le "Lien".
 A tous ceux qui donnent leur temps
 Je voudrais dire comme c'est bien
 De savoir les intéresser
 Et aussi de les réunir
 Hiver comme été sans les lasser
 Toujours avec le même plaisir.

Simone BERTHET-BARDOUX

Née à l'Ecole de St Laurent (actuel collège L. Bouvier) le 1er Décembre 1910.

NOS PROJETS

Samedi 13 Juillet

Inauguration de l'exposition à 18 heures chez "La Joséphine" à l'Abbaye

du 14 Juillet au 19 Août

Exposition "La Forêt, sa Faune et sa Flore"
Salle "Chez la Joséphine" à l'Abbaye (près de l'Eglise)
Ouverture tous les après-midi des samedis, dimanches et lundis, de 15 heures à 19 heures. Plus 15 Août mêmes horaires.

Dimanche 14 Juillet

Stand des Amis du Grandvaux à la journée artisanale à St Laurent, à l'initiative de l'Office du Tourisme

Jeudi 25 Juillet

Monsieur BENOIT A LA GUILLAUME
Diaporama. Vision poétique d'un photographe du Haut-Jura à 20H45 - Salle des fêtes de St Laurent en Grandvaux

Dimanche 15 Septembre

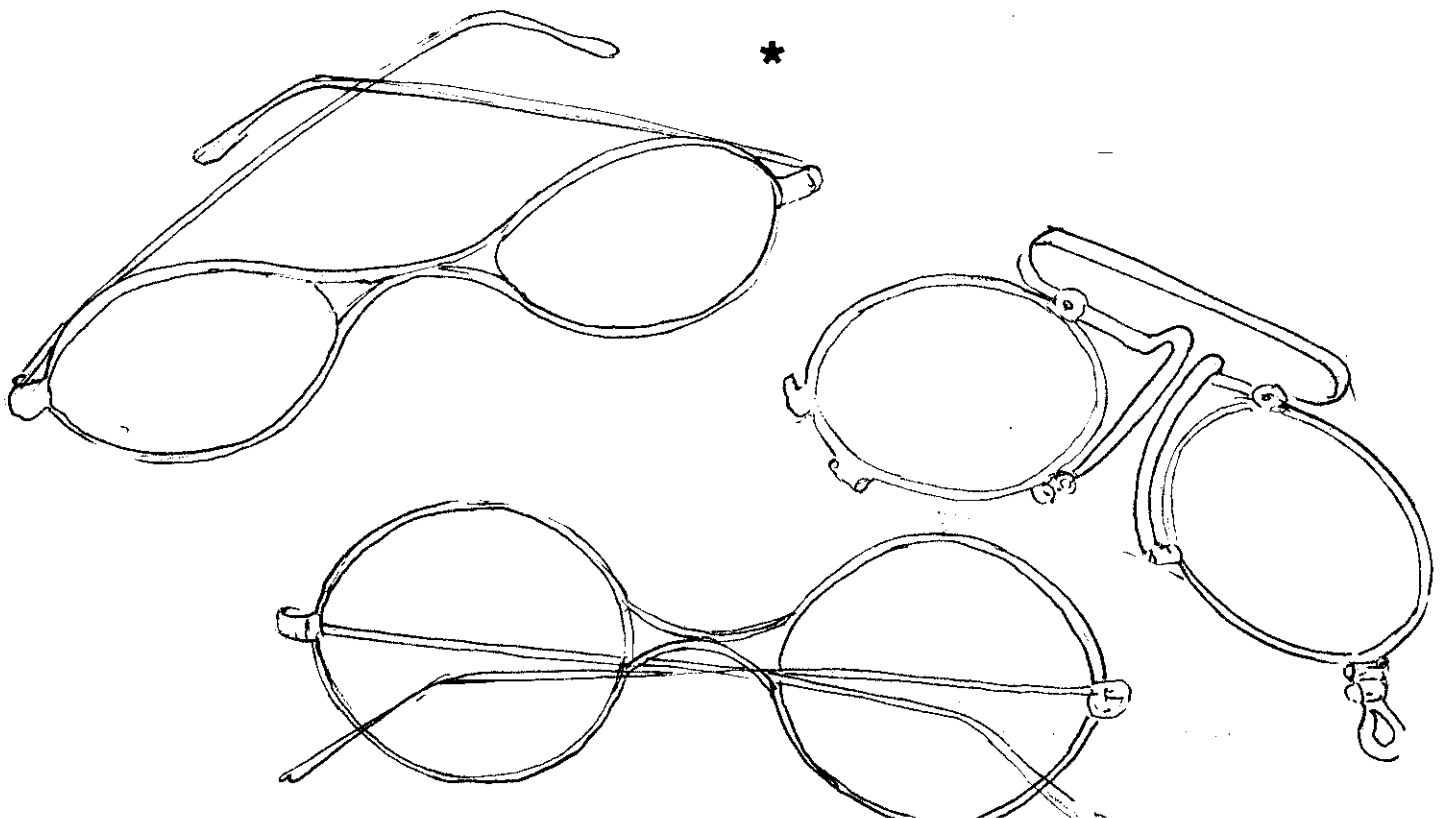
Sortie d'automne
Le matin: musée de St Aubin
L'après-midi: forêt de Chaux - Village Vieille l'Oye et visite du musée de la baraque 14

Dimanche 22 Septembre

Bicentenaire de la Lunette à Morez
Participation des Amis du Grandvaux costumés

★ ★

★



REQUIEM POUR LES SCIERIES MORTES

Je suis née dans la sciure, aux Martins, en 1914 !

Les scieries occupaient tant de place dans nos villages "*d'avant guerre*", occupaient les ouvriers du châssis, de la circulaire, occupaient bûcherons, débardeurs avec leurs attelages de chevaux ou de boeufs - et il fallait surveiller l'eau, entretenir les installations hydrauliques.

Sur le seul cours de la Lemme, depuis la Savine, passant par la scierie Richard encore active jusqu'à "La Chèvre", s'égrenaient une douzaine de scieries. Aujourd'hui, quelques murs branlants, une cascade "Le Chaumerand" attestent de cette activité avec la collection de cartes postales anciennes que les Amis du Grandvaux ont réussi à réunir.

C'est ainsi que la sciure entrainait dans les maisons - dans le bas des pantalons du travailleur- dans les poches- sur la casquette . Il en fallait pour le chauffage d'appoint, pour l'étable, pour le nettoyage - Il y en avait partout.

"*Entre les deux guerres*", à MOREZ, la sciure était toujours là. Les scieries nombreuses la livraient dans des sacs de jute, pour le chauffage ou, la fine, pour le "blanchiment" des pièces métalliques de la lunetterie.

Peut-être 10 SCIERIES sur la Bienne entre les scieries des Rivières, jusqu'aux "Moulins d'en Bas". Aujourd'hui aucune... et ne cherchez même plus les ruines !

Notre contemporain et ami, Hubert PIARD a dressé, au moment de sa retraite, la liste des scieries qu'il a servies dans le métier de transporteur de bois en grumes qui a occupé toute sa carrière de 1951 à 1989.

DANS LE GRANDVAUX :

GRANDE-RIVIERE : CLEMENT JEAN , Sever BESSON, Moulin-Morey (actif) , Michel GROSJEAN (actif) Moulin-Chappey (actif).

CHATEAU DES PRES : Scierie VUILLET

ST-LAURENT : SCHERRER Albin , GIRARDET, Les Martins : RICHARD (actif)

ST PIERRE : MARCUZZI, VERJUS

LES PIARDS : VERGUET, MARTINE

PONT DE LEMME : THOUVEREZ, PAGNIER

REGION CHAMPAGNOLE :

PONT DE LA CHAUX : DAVID, GERARD (actif)

MORILLON : PERRIN-TISSOT, CHEVASSUS, ATHIAS

CHAMPAGNOLE : JANIER Louis, MARION, DIDIER, GLIN

LES CHALESMES : CRETIN - BENOIT (actif)

LES PLANCHES : COLIN

FONCINE LE BAS : PATOZ

LE VAUDIOUX : PAGET, JACQUEMIN (actif)
MONT SUR MONNET : RAMBOZ (actif)

REGION CLAIRVAUX :

CLAIRVAUX : VERNOIS-BARIOD, VUEZ, DELORME, JANIER-DUBRY, MARTINE (actif)
PONT DE POITTE : JANIER, JOBEZ
PATORNAY : COURTOIS
VERTAMBOZ : KOLLY
DOUCIER : GUILLOT, JANOD
THOIRIA : BEREPION
ECRILLES : BONDIVENNE
CHATEL DE JOUX : PIRON, FAIVRE (actif)
ORGELET : GIRARD-LABROSSE (actif)
LES CROZETS : MERCIER, MARILLER, MONNERET
MENETRUX EN JOUX : JANIER Gaston, JANIER André
SAUGEOT : CHAUVIN Michel
LA FRASNEE : BERARD
ILAY : GUERIN, BOUVET

REGION ST-CLAUDE :

ST-CLAUDE : GREGIS, DUPARCHY, LACROIX Roger
SEPTMONCEL : DALLOZ-BOURGUIGNON
LAVANS : VUILLERMOZ, JANIER
MOLINGES : DURAND, DUPARCHY
JEURRE : GRANDCLEMENT
LARRIVOIRE : PERRIER Raoul
ST GERMAIN DE JOUX : NEYRON
ECHALLON : FRANCOIS (actif)
VIRY : COUTIER

REGION MOREZ :

MOREZ : BOUVET, CHARNAL, SCHERRER
LA DOYE : HUGONNET, GAUTIER, LAMY-EMPEREUR, PROST Maurice
LES ROUSSES : ROUSSEAU
LONGCHAUMOIS : GOUVERNEUR, PERRIN (actif)
LES ARCETS : PROST Julien
LE BRASSUS : MAGNIEN
PREMANON : JACQUEMIN Camille

REGION LONS LE SAUNIER :

LONS LE SAUNIER : VAUGLIN, LUCHINI, PERRIER (actif)
ARINTHOD : BERTHAIL (actif)
ARLAY : MILESI (actif)
BLETTERANS : PASTEUR

*UN BEAU PALMARES !
70 SCIERIES ? COMBIEN D'OUBIEES ? COMBIEN DE SURVIES ?
QUESTIONS POSEES A TOUS !*

Dans nos massifs forestiers, dans nos forêts communales, des sapins, il y en a toujours. On peut être fier de leur santé et de la croissance. Mais la forêt n'entretient plus, ne fait plus vivre nos villages - et la sciure n'empoussière plus nos intérieurs.

La réunion des scieurs de FRANCHE-COMTE s'est tenue à FRASNES en avril dernier. LE PROGRES et LA VOIX JURASSIENNE nous ont fourni des comptes-rendus. On apprend le nombre de scieries de Franche-Comté : une bonne soixantaine de scieries résineuses, *"dont plus de 20 dans le JURA - petites ou moyennes - malgré la conjoncture médiocre"*.

"Cette atomisation de la profession est à la fois une force et une faiblesse"

"Notre force, dit le Président BERTIN, c'est le maintien d'un tissu de P.M.E. et de l'emploi rural. Notre faiblesse, la multiplicité des producteurs et la dépendance trop importante des organismes financiers".

"Evoluerons-nous comme en Rhône-Alpes ou en Alsace-Lorraine où les petites scieries ont laissé la place à de très grosses unités qui pèsent lourdement sur le marché?"

Citons encore Jean TURBERG à la même réunion :

"Les scieries doivent absolument se regrouper afin de mieux pénétrer les marchés"...

REQUIEM !

Ce chant de Requiem ne va pas nous faire pleurer ! Il n'instaurera pas de polémique, ni avec les propriétaires, ni avec les scieries, ni avec l'O.N.F.. Ce n'est qu'une petite introduction, préparation au thème choisi pour la PROCHAINE EXPOSITION DES AMIS DU GRANDVAUX ,

LA FORET

Sous ce titre, l'oeuvre des scieries doit forcément trouver sa place. : Scierie ancienne ou scierie moderne.

J'ai souvent eu l'occasion dans un rôle bénévole de documentaliste-présentatrice de poser cette question à un public cultivé et intéressé :

"Vous êtes-vous parfois imaginé comment on faisait une planche.?"

- Réponse souvent négative, même par des Jurassiens...

Il y a toujours à s'instruire à nos expositions et l'occasion de rencontrer des amis, AMIS du GRANDVAUX, animés d'un même esprit, d'une même recherche sur notre spécificité de GRANDVALLIER D'HIER ET D'AUJOURD'HUI.

Denise FIARD

"REVEILLEZ VOS SOUVENIRS"



"Honneur aux Poilus du Grandvaux"

Voici une photo pour commencer notre nouvelle rubrique.

Qui sont-ils ces 9 poilus du Grandvaux? Vous reconnaissez un père, un grand-père, un oncle, un voisin; aidez-nous à donner un nom à ces visages afin de conserver cette photo avec plus de renseignements.

Réveillez vos souvenirs!

*

*

*

UNE GRAND-MÈRE VUE

PAR UN ENFANT DE 8 ANS

(ET UN EX-ENFANT DE 50 ANS)



Une grand-mère est une femme qui n'a pas d'enfant à elle. C'est pour ça qu'elle aime les enfants des autres.

Les grands-mères n'ont rien à faire, elles n'ont qu'à être là. Quand elles nous emmènent en promenade, elles marchent lentement à côté des belles feuilles et des chenilles vertes.

Elles ne disent jamais "avance plus vite, dépêche-toi!"

En général, elles sont grosses, mais pas trop pour pouvoir attacher vos souliers.

Quand une grand-mère te dit "tu es le soleil de ma vie", il faut le croire parce que cette fois, c'est vrai.

Elles savent toujours qu'on a besoin d'un deuxième morceau de gâteau ou du plus gros.

Une vraie grand-mère ne frappe jamais un enfant, quand elle se met en colère c'est pour rire.

Les grands-mères portent des lunettes et parfois elles peuvent même enlever leurs dents. Elles savent être sourdes quand il le faut, pour ne pas nous gêner quand nous sommes maladroits.

Quand elles nous lisent des histoires, elles ne sautent jamais un bout et elles n'ont rien contre, si on réclame la même histoire plusieurs fois.

Les grands-mères sont les seules adultes qui ont toujours du temps pour nous écouter. Elles savent faire le geste qui fait du bon quand on a mal.

Les grands-mères ne sont pas aussi fragiles qu'elles le disent, même elles meurent plus souvent que nous.

Tout le monde devrait essayer d'avoir une grand-mère, surtout ceux qui n'ont pas la télé.

Une grand-mère ça sert aussi à rester enfant quand on est grand.

Reprenant la carte au 1/25000, j'ai donc dans un premier temps parcouru la région concernée, puis après cette reconnaissance sur le terrain, j'ai tracé sur la courbe de niveau cotées 890m. En effet, cette altitude permet aux eaux stagnantes de s'évacuer par dessus les quelques verrous rocheux existant, dans une rivière aérienne se dirigeant vers le Nord. J'ai alors vu apparaître petit à petit et au fur et à mesure de mon tracé une vaste zone dépressionnaire allant des Combes de Prénovel, Trémontagne et par le défilé du Moulin Jean et du Moulin Morey, Chaux des Prés, les lacs des Perrets, des Brenets, L'Abbaye, les Combettes pour aboutir au Bief Rouge et à la Nationale 5. De ci de là des pitons rocheux font leur apparition. Il faut pour cela admettre qu'à l'époque de la Rivière du Grandvaux, les gouffres dans lesquels les eaux s'échappent aujourd'hui n'étaient pas encore creusés ou tout du moins l'étaient beaucoup moins qu'à l'heure actuelle, hypothèse qui n'est pas tout à fait inacceptable et je dirai même très plausible.

On peut alors comprendre nos différentes Rivières. Monsieur Maillet Guy dit à ce sujet :

- " Rivière-Devant signifie les lieux habités, au levant (l'Est) de la Rivière; la commune de ce nom s'étendait, avant 1784, dès Sur le Moulin jusqu'au bas de la Savine, y compris les Poncets et Salave ". Rivière-Devant devait donc alors comprendre les villages et les hameaux de Saint Laurent, Salave de Bise, Salave de Vent, les Poncets et pourquoi pas aussi la Charbonnière, le Châtelet et Fort du Plasne, tous ces hameaux et villages se trouvant bien " en gros " à l'est de la Rivière de Grandvaux. Le mot rivière doit être pris dans le sens de " riviera " signifiant " littoral ", avant de désigner un cours d'eau, ainsi qu'il est utilisé dans le Midi comme par exemple, on parle de la riviera de Nice, de Gênes.

- " Rivière-Derrière, les habitations au mussant, (Couchant = Ouest) de la rivière, soit aujourd'hui Saint Pierre et la Chaumusse, ce dernier nom étant très évocateur et relativement facile à interpréter (Chaux = Village installé sur des rochers calcaires et au Mussant = à l'Ouest), le mot Chaux revient très souvent dans les noms des localités environnantes. Les villages ou hameaux concernés pouvant alors être : Les Bouvets, Saint Pierre, les Dadonnins, la Chaumusse, les Chauvettes de Vent, les Chauvettes de Bise.

On voit ainsi que la Rivière de Grandvaux séparait bien par son cours les deux villages de Rivière Devant et Rivière-Derrière.

-La partie la plus importante du lac, située au Sud du bassin est composée de nombreux hameaux formant la commune de Grande-Rivière ou Rivière du Lac. C'est en effet dans cette partie que la lac apparaissait dans sa plus grande largeur, plus en aval, entre Rivière Devant et Rivière-Derrière, l'écoulement est plus important que la stagnation.

Que reste t'il aujourd'hui de cette Rivière de Grandvaux ?

-Les Biefs de Nanchez et de Trémontagne se rejoignent à l'entrée nord de Prénovel pour franchir ensemble le défilé qui abrite: le Moulin Jean et le Moulin Morey, avant de venir se perdre dans les

nombreux entonnoirs situés à proximité du terrain de foot de Chaux des Prés, aux lieux-dits les Chaumiers et les Choulières.

-Le Lac des Brenets ou Lac Sous La Roche mesure 220m de long sur 130m de large, pour une superficie de 2ha, profond de 10m approximativement, à l'altitude de 872m, il se déverse dans l'Enragé par un entonnoir situé à proximité.

-Le lac des Perrets ou Lac des Bez, ou Petit Lac, mesure 290m sur 90-100m, pour une superficie de 2,5ha, profond de 10m approximativement, à l'altitude de 873m; comme celui des Brenets il se déverse dans un gouffre pour alimenter aussi l'Enragé.

-Le Lac de L'Abbaye ou Lac du Grandvaux ou Lac de Grande-Rivière ou Lac de Rivière-Devant mesure 2125 m sur 280m en moyenne, 600 au maximum, pour une superficie de 95ha et une profondeur maximum de 19,50m, située approximativement au niveau de la prise d'eau pour l'alimentation et un peu au large. Deux autres petits bassins existent, un à la Coinche de 7m et un au large derrière l'église de 11m. Il est situé à une altitude de 878m et comme les deux précédents, il se déverse par un gouffre encombré de turbines et d'alternateurs dans le torrent souterrain de l'Enragé.

Du Grand Lac de Grandvaux, il ne reste que quelques ruisseaux éphémères qui très vite se précipitent dans des gouffres, en creusant le terrain d'entonnoirs en perpétuel éboulement. Ces trois lacs ont vu leur niveau s'abaisser notoirement au fil des siècles. Leur existence à plus long terme est nettement compromise, leur sort est celé et leur disparition dans un avenir plus ou moins lointain quasi certain.

-La seule rivière digne de ce nom, si l'on peut dire, qui subsiste, est le Bief Rouge qui prend sa source au niveau de l'ancienne station d'épuration et qui par l'ancien cours de la Rivière de Grandvaux emmène jusqu'à la Lemme ses eaux pourries, alors qu'il y a une trentaine d'années encore on pouvait pêcher les écrevisses dans son lit.

-De nombreuses tourbières dont la richesse floristique n'est pas le moindre intérêt. En effet, à côté de plantes carnivores comme la DROSE, L'UTRICULAIRE, la GRASSETTE, on trouve encore, la PYROLE à feuilles rondes, la PRIMEVERE farineuse, le RHYNCHOSPORE blanc, les quatre gracieuses LINAIGRETTES, La CIGUE vireuse, La grande DOUVE, la petite DOUVE, La FRITILLAIRE pintade, La CANNEBERGE, le CAREX des bourniers, l'ANDROMEDE, la SWERTIE vivace, la discrète VIOLETTE des marais, le TREFLE d'eau, l'OEILLET superbe, l'INULE britannique, le TREFLE couleur de datte et à la fin du siècle dernier Magnin y signalait une plante très rare, dont l'Abbaye était la seule station pour toute la France MINUARTIA stricta, l'ALSINE dressée, une petite caryophyllacée présente dans la tourbière de la Motte au sud du lac et que des recherches minutieuses n'ont pas permis de retrouver. Elle peut être considérée comme disparue de la flore de France et même de Suisse. Dans cette tourbière la pratique de l'écobuage ainsi que diverses pollutions industrielles, agricoles et domestiques ont probablement contribué à sa disparition. On pourrait ajouter les NYPHEAS et les NENUPHARS ainsi que les SPHAIGNES, MOUSSES et

CHARACEES. Beaucoup de ces plantes sont protégées à l'échelon International, Européen, National, Régional ou Départemental.

Des preuves tangibles de l'existence de cette antique rivière peuvent être relevées, entre autres des coquilles d'escargots d'origine typiquement lacustre ont été retrouvées le long du cours présumé de notre rivière, des vestiges de moulins ou d'écluses existent encore le long de son cours, à l'état de ruines ou parfois même seulement de souvenirs. Monsieur BOURGEAT éminent géologue dit, en effet, que avant la période historique, " Le lac de l'Abbaye montait jusqu'au delà de la route de Saint Laurent à Saint Claude, ainsi qu'en témoignent les sables du bord ". On peut rappeler que ce géologue a publié en 1886-1888 dans les mémoires de la Société paléontologique suisse Volumes XIII, XIV, XV, une notice stratigraphique en préface des " Etudes sur les Mollusques des couches coralligènes de Valfin par P. de Loriol ". Dans cet ouvrage plusieurs fossiles retiendront notre attention dont : APTYXIELLA valfinensis P. de L. DICERAS valfinense Boehm..., au moins par le fait qu'ils portent le nom de Valfin.

A cette époque les habitations, s'il y en avait, se sont édifiées sur les coteaux rocheux émergés bordant la Rivière. Des sédiments fertiles ont été entraînés et déposés dans les vallons entre Rivière-Devant et Rivière-Derrière.

Est il possible de fixer une date pour l'existence de cette rivière, c'est bien difficile : plusieurs siècles certainement et plus probablement plusieurs millénaires. " Avant la période historique " d'après Monsieur BOURGEAT. Et plus certainement après la dernière glaciation du Würm, soit -15000 ans environ.

Vous trouverez ci-joint une carte renseignée sur laquelle j'ai noté les contours de la courbe 890m. Il vous suffira d'assembler les deux pages pour voir apparaître l'étendue du lac de Grandvaux, tel qu'il a pu exister autrefois.

Pour ce travail d'amateur, je demande toute votre indulgence, n'étant pas un véritable spécialiste de la question. Il a toutefois le mérite d'exister, et ne demande qu'à être amélioré.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir vos remarques à mon adresse citée en référence ci-dessous. Elles me permettront de corriger et compléter ce travail dans l'avenir.

MICHAUD Henri
13, Rue du Bois des Dames
39150 Saint Laurent
Tél: 84-60-80-63



LE GRANDVAUX, il y a 200 ans

Septembre 1794-Septembre 1795

La réaction thermidorienne

Après la chute de Robespierre et des ses amis sans-culottes, le 9 thermidor, une période troublée - la réaction thermidorienne - s'ouvre et durera 13 mois jusqu'au vote de la Constitution de l'An III. Avant d'en venir à la situation dans le district de Saint-Claude et le Grandvaux, il est nécessaire d'examiner les événements qui se déroulent à Paris où la Convention reprend en main le pouvoir exécutif au détriment des Comités de salut public et de sûreté générale, jusqu'alors tout puissants. Ils sont, mois après mois, très largement remaniés. Prieur de la Côte d'Or et Jean Bon Saint André sont écartés; attaqués comme représentant "la queue de Robespierre", Billaud-Varenne, Collot d'Herbois et Barère démissionnent; au Comité de sûreté générale David Jagot et Lavicomterie sont exclus. La réaction ne cesse de s'amplifier et la "Terreur blanche" se développe en province.

Parmi les nombreux décrets pris par la Convention sur le plan général nous retiendrons:

- le 24-8-94 (7 Fructidor an II) la suppression des Comités de surveillance dans les villes de moins de 8 000 habitants. Ces émanations des Sociétés populaires, qui surveillaient les étrangers et les suspects, en étaient arrivées à déposséder les autorités établies (conseils municipaux, de districts et départementaux) de la réalité du pouvoir politique.

⚡ le 12-11-94 (22 Brumaire an II) fermeture du club des Jacobins à la suite d'attaques de ses locaux par les "muscadins".

- le 8-12-94 (18 Frimaire an II) la réintégration dans le sein de la Convention des survivants des "73 girondins". Il faut saluer, parmi eux, les députés du Jura qui se trouvaient en prison ou à l'étranger: Amyon, Babey, Grenot, Laurenceot et Vernier.

Le retour des administrateurs du Jura

En ce début d'Août 1794, la situation des sans-culottes et d'abord ceux des sociétés populaires de Lons et de Dole est délicate. René François Dumas, l'ancien maire de Lons, le terrible président du Tribunal révolutionnaire a été guillotiné avec Robespierre. Il ne le quittait plus depuis qu'il avait été délégué à Paris par les patriotes de Lons, pour dénoncer les administrateurs du département du Jura à la tribune de la Convention (13-6-92).

Sans vergogne les sans-culottes des sociétés populaires, à la suite et sur les conseils de Lejeune, félicitent la Convention d'avoir "une fois de plus sauvé la Patrie" en déjouant la perfidie des tyrans qui les avaient trompés. De son côté, la ville de Lons demande l'annulation du décret qui la déclare en rébellion. Il est donc urgent de régler le problème des hommes responsables de l'administration dans le Jura.

Dans ce but, le Comité de salut public donne mission aux représentants du peuple Alexandre Besson et Reynaud de se rendre dans le Jura et la Haute Marne pour y prendre les mesures de salut public nécessaires (13-8-94 - 26 Thermidor an II). Cette décision met un terme au règne du jacobin anticlérical Lejeune (1). Le 15-9-94 (29 Fructidor an II), le représentant A. Besson se présente à la Commission Administrative de Dole. Ses membres, Macherat, Besson Laurent Augustin (fils du notaire de St Laurent) ont assuré du mieux possible leurs tâches administratives, toutes délicates, qu'il s'agisse: de la levée des hommes et des réquisitions pour l'armée, du ravitaillement en grains du Haut-Jura, de la sûreté générale. Depuis l'éviction de Lémare et de Thabey, ils l'ont fait sans trop de zèle sans-culotte, juste ce qu'il faut et malgré les injonctions du redoutable Lejeune qui, atout non négligeable, résidait à Besançon. A. Besson les maintient dans leurs fonctions... à titre provisoire. Il faut ajouter que, conventionnel député du Doubs, Besson, qui a été notaire à Lons le Saunier connaît bien le Jura et ses habitants.

La Convention, le 7-10-95 (16 Vendémiaire an III) rapporte, c'est-à-dire annule, ses décrets des 19 et 27 Juillet et 9 Août 1793, rétablissant ainsi dans leurs fonctions les administrateurs du Jura, et la ville de Lons comme chef-lieu du département. Le directoire, identique dans sa composition à celui qui avait été destitué, est installé par le représentant Bailly le 17-4-95 (27 Germinal an III). Le 1er Mai 1795 (11 Floréal an III) le représentant Saladin (l'un des "73 girondins survivants"). On y compte presque la première séance du conseil général au grand complet. On y compte presque tous les membres de l'ancien conseil élu en 1792: ceux qui ont siégé au comité de salut public de Lons et se sont trouvés "hors la loi" comme ceux du Haut-Jura qui n'ont pris part ni à l'insurrection "fédéraliste" ni à la répression "terroriste", Bavoux (Septmoncel), Basile Brasier (St Laurent), Jobez (Morez), Janier-Dubry (La Rixouse) et Mathieu (Moirans). Ceux qui manquent sont les quatre guillotins du 25 Messidor an II (13-7-94) Guirand, Robelin, Sorlin et Viviand puis les Dolois Lauchet, Billotet et Odille; Denis Guirand représente St Claude à la place de son frère.

(1) Voir Le Lien n°39 Juillet 1995 p. 22 à 25. Arrêté en 1795 puis libéré par l'amnistie, Lejeune fut, à la Restauration, exilé comme régicide (il avait voté pour la mort du roi) en Belgique; il mourra près de Bruxelles en 1827.

Le nouveau directoire du district de St Claude

Depuis la destitution du conseil général du Jura, en Juillet 1793, remplacé par la Commission administrative siégeant à Dole, les districts avaient joué un rôle prépondérant en correspondant directement avec les représentants de la Convention voire avec le Comité de salut public de Paris. A St Claude, les hommes en place ne sont pas des élus du peuple. Ils ont été nommés par Bernard de Saintes en Septembre 1793: F.B. Grandjaquet de Morez, E. Martin de St Laurent, chirurgien, qui a présidé à l'épuration des municipalités du Grandvaux (2), J.B. Reverchon de St Claude, F.J. Tissot de Molinges ainsi que l'agent national A.F. Lorain de St Claude. Aucun cependant ne s'est fait remarquer par une ardeur sans-culotte excessive sauf peut-être -sous la pression de Lejeune- dans la lutte contre les prêtres émigrés et plus généralement la déchristianisation (3).

Le 20 Vendémiaire an II (11-10-95), le conseil est réuni en séance extraordinaire et prend connaissance de 2 arrêtés du représentant Besson. Un nouveau directoire est nommé, composé de: Antoine Gabriel Nicod de Condat, président, François Xavier Dumoulin, beau-frère de F.M. Guirand (4) de Condat, Jean Louis Jacquet de Condat, Basile Ferrez de Rochepierre, Pierre Alexis Colin de Morez; l'agent national est maintenu et sept nouveaux conseillers sont désignés. Toutes ces décisions sont prises "en présence et après avoir consulté le peuple (assemblé en très grande majorité) sur le civisme et les preuves d'attachement à la Révolution" des administrateurs et de ceux qui, avant d'être nommés, font l'objet d'une présentation. Basile Ferrez, qui est le juge de paix du canton de St Laurent est présenté comme "âgé de 39 ans, réunissant à la probité, les lumières et le civisme, ayant par ses instructions et ses efforts terrassé et anéanti le fanatisme dans sa commune qui lui doit, en partie, le bon esprit qui y règne, ayant été procureur de sa commune, membre du conseil général du département en 1790, sans rétribution, s'étant opposé au fédéralisme". L'agent national fait l'objet d'une longue présentation dont nous retiendrons - ce qui à notre connaissance ne figure pas dans sa biographie - qu'il a été un "précurseur de la Révolution", luttant pour "la chute des préjugés religieux ce qui lui mérita des persécutions de la part de son évêque et des prêtres qui le forcèrent à chercher asile chez Voltaire"; désigné pour la rédaction des cahiers de revendications du baillage, il fut le premier à proposer la suppression des ordres du clergé et de la noblesse (4).

Dans le Grandvaux

Epuration de l'administration

Nous avons vu comment, à tous les niveaux du pouvoir et à l'exemple de la Convention, les jacobins qui avaient soutenu Robespierre ont été éliminés par des mesures d'épuration menées en douceur mais systématiquement et qui n'ont fait que s'amplifier au cours de l'année 1795. Par un mouvement de reflux et de retour aux sources, la Révolution populaire sans-culottes laissait la place à la Révolution bourgeoise.

Dans le Grandvaux, le processus a été le même mais le renouvellement des hommes en place s'est limité à peu de personnes.

(2) Voir le Lien n°39 p. 21 et note 6.

(3) Il faut noter qu'après la chute de Robespierre, la lutte antireligieuse n'a pas cessé, au contraire, dans la mesure où elle pourchassait le culte clandestin des prêtres réfractaires émigrés de retour.

(4) Arch. dép. Jura, L 950, directoire du district de St Claude, p.179 F.M. Guirand a été guillotiné à Paris le 25 Messidor an II.

Les grandvalliers étaient bien informés par les rouliers de ce qui se passait à Paris ou plus près à Lons, Dole, Dijon ou Besançon. Ces échos de la Terreur les incitaient, plus que jamais, à régler leurs différends entre eux, sans faire appel aux autorités supérieures. Les sociétés populaires, les comités de surveillance composés des plus modestes des artisans, des cultivateurs de communaux non propriétaires avaient exigé le partage des communaux, la réquisition des appelés, la chasse aux émigrés, aux prêtres réfractaires et la lutte contre les superstitions religieuses... Leurs porte-parole, les agents nationaux avaient prononcé des discours enflammés contre les ennemis de la République mais les arrestations effectives avaient été rares.

Cette tranquillité relative que le Grandvaux a connu sous la Terreur résulte aussi du fait que A. Lémare, dont l'activité orale et épistolaire a été si néfaste, semble avoir, en diverses circonstances, protégé ses concitoyens grandvalliers qui, par ailleurs, à la commission administrative de Dole comme au directoire du district de St Claude, pouvaient compter sur le soutien de Laurent Augustin Besson et Emmanuel Martin (5).

A St Laurent (Bel Air)

Le 7 Frimaire (27-11-94), A. Besson, le représentant du peuple, procède aux opérations d'épuration "après consultation du peuple rassemblé". Alexandre Chanet, qui a été désigné le 7 Vendémiaire an III en qualité de maire remplaçant - à la suite du décès le 30 Fructidor an II de François Xavier Bouvet - est confirmé dans ses fonctions (6). Il en est de même des officiers municipaux Pierre Barnabé Brasier, Joseph Martinez, Claude Henri Brenet et Pierre Félix Besson. L'agent national Laurent Brenet qui, en raison de ses fonctions, a été amené à requérir, c'est-à-dire à exiger l'application de décisions peu appréciées voire sévères: réquisitions diverses, arrestations... est maintenu dans son emploi. Pourtant, au cours des semaines précédentes, il a été pris à parti par Jean Félix Bouvet (7) qui récemment libéré est de retour au pays. L'incident a eu lieu au cours de la séance du conseil municipal du 21 Vendémiaire an III; J.F. Bouvet s'en est pris ensuite au commandant de la garde nationale Augustin Barbaud qui avait procédé à son arrestation si bien qu'il a été arrêté de nouveau le 13 Brumaire (3-11-94). Il a retrouvé la liberté le 6 Frimaire, la veille de l'épuration, sans doute à la suite d'une intervention du représentant en mission car Laurent Brenet, si l'on se base sur le ton de ses réquisitions, ne semble pas avoir eu un caractère facile!

Au cours de la réunion du 7 Frimaire, Basile Ferrez, nommé au directoire du district, avait été remplacé dans ses fonctions de juge de paix par Alexandre Raddaz.

A St Pierre (Rochepierre)

Sous la houlette de François Joseph Bouvet dit Maréchal, la société populaire (le club jacobin) de Rochepierre et son comité de surveillance se sont illustrés par leur ardeur sans-culottes et d'abord anticléricale. Leur meneur est l'agent national de la commune et il a multiplié les interventions auprès du maire Ambroise Ferrez et ses officiers municipaux pendant toute la période de la Terreur. Après la suppression des comités de surveillance, les ardents sans-culottes baissent le ton et F.J. Bouvet exerce encore un temps ses fonctions. Le 13 Brumaire an III (3-11-94) il adresse sa dernière réquisition dont l'objet est fort louable: "que les parents soient invités à envoyer leurs enfants à l'école primaire". En effet, la commune a recruté un instituteur, Charles Joseph Letoublon de Petite-Chaux et l'école doit ouvrir ses portes le premier jour de l'An II (23-9-94). Le 14 Brumaire, F.J. Bouvet, qui doit choisir entre ses fonctions d'assesseur du juge de paix et celle d'agent national, opte pour les premières en raison, dit-il, de ses charges de famille; il est remplacé par Xavier Bouvet, 34 ans, marchand, membre du conseil municipal où François Joseph Ferrez lui succède.

(5) Voir le Lien n°39 p.20 et 21

(6) Sur François Xavier Bouvet voir Maillet-Guy, Histoire du Grandvaux p.450

(7) Voir le Lien n°39 p.26

La chute de Robespierre n'a rien changé aux difficultés qui assaillent nos ancêtres en 1794-1795. La disette et les réquisitions continuent, surtout en hiver, alors que les armées de la République se battent sur la rive gauche du Rhin, en Hollande où Pichegru (8) a pris la flotte bloquée dans les glaces, et toujours en Vendée.

La disette:

Il faut, une fois de plus, assurer l'approvisionnement en grains du Haut-Jura, avant que la neige ne rende les routes impraticables; les nouveaux administrateurs se heurtent - comme leurs prédécesseurs - à la mauvaise volonté des districts de Lons et Orgelet. Ils doivent fournir à celui de St Claude 2000 puis 6000 quintaux de grains mais il faut employer les grands moyens pour les y contraindre! Lorsque les grains sont enfin disponibles, les vendeurs refusent de traiter au prix résultant de la loi sur les maximums (prix de 1790 majorés des 2/3). C'est la loi du marché: la taxation engendre la rareté sur les marchés et la rareté, le marché noir! Désespérant de recevoir les grains à temps, les administrateurs de St Claude acceptent le prix fort, en déclarant "il importe peu à celui qui est aux prises avec la famine quel mode on emploie pour lui procurer du pain pourvu qu'on lui en procure... la réquisition sur le district d'Orgelet n'a déjà éprouvé que trop d'entraves qui, toutes, sont le fruit de sa cupidité et de son égoïsme, également indignes de républicains...". Le problème n'est pas réglé pour autant, il faut enlever les grains sur place, à Arinthod ou à Bletterans. Les communes réquisitionnées se heurtent à l'inertie des voituriers et il faut envoyer, sur place des "garnisaires". Deux gendarmes s'installent dans la commune réfractaire - à l'auberge ou chez l'habitant - avec leurs chevaux, à la charge de la municipalité jusqu'à exécution de l'ordre de réquisition. Cette méthode, à l'usage, apparaît efficace.

Les réquisitions:

En même temps qu'ils se dépensent avec ardeur pour assurer la subsistance de leurs administrés, les responsables doivent obtenir de ceux-ci qu'ils honorent les nombreuses réquisitions imposées par les représentants du peuple. Il serait fastidieux de les énumérer toutes. Nous prendrons deux exemples correspondant à la réquisition, au niveau du département, de 1000 cochons et 50 quintaux de beurre. Pour fixer la contribution de chacun, il est procédé au recensement des cochons et des vaches.

Pour le canton de St Laurent on obtient les contributions suivantes:

	Cochons (1)		Beurre (2)	
Bel Air	42		40	St Laurent
L'Isle libre	5	4	20	Rivière Devant
Rocheperrière	25	2	42	St Pierre
Grande Rivière	16		52	
Prénoyel	8	2	16	
Fort du Plasne	14		34	
Le Lac des Rouges Truites	8	4	35	
La Chaumusse	27		26	

(1) - nombre de cochons et contribution

(2) - contribution en livres (une livre pour 10 vaches)

(8) A cette époque, un hameau de St Pierre porte le nom de "Les Pichegrus et les Dadonins" (Carte de Cassini)

La réquisition suivante est intéressante dans la mesure où, à la suite de la réquisition de voituriers par le district, on aborde les difficultés d'exécution:

- le 13 Frimaire (3-12-94) le directoire de St Claude considérant qu'il est urgent de conduire à Poligny "les salpêtres révolutionnaires" (9) qui sont en dépôt au magasin du district et se détériorent "invite et au besoin requiert les communes de Bel Air, La Chaumusse, Grande Rivière et Rivière Devant, de fournir respectivement, 3 voitures, 2 voitures, 3 voitures, 1 voiture qui amèneront au magasin du district une partie de leur contingent en fromage et avoine en venant charger le salpêtre".
- le 22 Nivôse (11-1-95) la municipalité de Bel Air requiert les gendarmes - dont la brigade a été installée la veille, un brigadier et 5 gendarmes - "de se transporter chez Basile Thouverez, frère de Salave, et Jean François Guy, cousins, pour les obliger à se soumettre aux lois", conduire du foin à Condat et y charger du salpêtre pour le conduire à Poligny; "ils y resteront à leurs frais jusqu'à exécution." Les hôtes forcés des gendarmes ne résistent pas longtemps; le 25 Nivôse, ils rendent compte qu'ils ont commencé à exécuter la réquisition.

Les soucis relatifs à la subsistance des grandvalliers et aux réquisitions n'ont pas empêché les maires du Grandvaux de poursuivre les discussions avec leurs voisins de Château des Prés et de Morbier pour fixer les limites des communes c'est-à-dire partager les bois!

Le 16 Pluviôse an III (5-2-95), le conseil municipal de Bel Air, considérant que la Convention a autorisé Commune Affranchie à reprendre le nom de Lyon, et Mont Marat celui de Montmartre, et attendu que la commune a obtenu un bureau de poste sous le nom de Main Libre, décide, pour mettre un terme aux confusions et aux retards importants que subit le courrier, de reprendre le nom de St Laurent.

Fin de la Convention - Début du Directoire

Avec l'an III, le règne de la Convention prend fin, et la constitution de l'an III entre en vigueur sous le nom de Directoire. Les conseils municipaux des communes de moins de 5000 habitants, et les districts, sont supprimés; seule demeure une administration cantonale, composée d'un agent municipal élu par chaque commune. Un commissaire du pouvoir exécutif est nommé dans chaque canton; il reprend les fonctions de l'agent national. Pour le canton de St Laurent, c'est Basile Ferrez qui est nommé, alors que la présidence du conseil cantonal revient à Joseph Martinez, jusqu'ici officier municipal.

Jean Ferrez

(9) Les serfs du Haut-Jura haïssaient les salpêtriers du Roi, il fallait bien préciser que le salpêtre était destiné aux fusils et canons de la République.

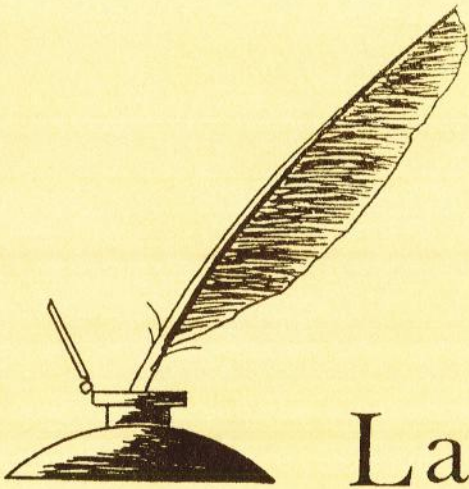
Sources

Délibérations du Directoire du district de St Claude, A.D.J.L. 950

Délibérations du conseil municipal de St Laurent, A.D.J. 5E 216.5

Délibérations du conseil municipal de St Pierre, A.D.J. 5E 190.2

Trois frères grandvalliers dans la tourmente révolutionnaire, J. Ferrez, in Naissance d'un département, S.E.J. 1991.



La Bibliothèque

DERNIERES ACQUISITIONS

Besson André	Marguerite d'Autriche Le Testament du Baron Nos années d'espérance Les 30 jours de Berlin
Clavel Bernard	Le Carcajou Les pirates du Rhône

DONS

Besson André	Marie de Bourgogne
Clavel Bernard	Le tonnerre de Dieu Le Rhône
Pétréquin Pierre	Potiers jurassiens
Gray Martin	Au nom de tous les miens
Hemingway	Le soleil se lève aussi
Vincenot Henri	Les chevaliers du chaudron

Nous rappelons que la bibliothèque, située au 1er étage de la Mairie de St Laurent, est ouverte au public chaque samedi de 14H30 à 17H. Avec plaisir, nous vous y accueillerons.

